

DEC182541DR18

**Décision portant nomination de M. Olivier MORALES aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 8161 intitulée Approches Génétiques Fonctionnelles et Structures des Cancers**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC10A004DSI du 18/12/2009 nommant M. Yvan DE LAUNOIT, directeur de l'unité 8161 ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option *sources radioactives scellées – Générateurs électriques de rayons X et accélérateur de particules* délivré à M. Olivier MORALES le 24/05/2018 par le Centre de Formation APAVE Nord-Ouest SAS ;

**Vu** l'avis favorable du Conseil de Laboratoire du 07/09/2018,

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Olivier MORALES, IR, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 24/05/2018, date de validation de sa dernière formation de renouvellement PCR.

**Article 2 : Missions**

M. Olivier MORALES exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées M. Olivier MORALES sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.



Fait à Lille, le 13.09.18



Le directeur d'unité  
Yvan DE LAUNOIT

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Françoise PAILLOUS

